



Les pratiques d'activités de loisirs en Nature sont peu diversifiées sur le site. Hormis la chasse et la pêche, on ne recense guère que de la randonnée, de la baignade sur certains secteurs de rivière ou encore de la spéléologie.

Les secteurs de falaises que l'on trouve sur le Gros Bessillon sont très peu utilisés par l'escalade artificielle ou par les activités de vol de pente. Aucun document n'en fait la promotion (source : FFME, et FFVL). Il existe toutefois quelques sportifs qui pratiquent ces activités d'une manière libre (hors équipement conventionné et hors autorisation des propriétaires privés), mais l'on peut considérer ces pratiques comme anecdotiques sur le site.

### RANDONNEE / BALADE / GEOCACHING

Sources : Offices de tourisme, recherches Internet.

La petite randonnée, quoiqu'en essor, est relativement peu développée sur le site. Elle se heurte principalement au statut foncier des terrains en majorité privés, ce qui ne permet pas le balisage et l'entretien des sentiers par les collectivités locales (département et communes). De ce fait, on comptabilise uniquement trois sentiers balisés officiels (dont l'usage est conventionné avec les communes ou propriétaires privés) sur le site Natura 2000.

©Thierry Darmuzey / SMPPV



**Figure 26 : Promeneurs de l'ENS de Sillans-la-Cascade**

Toutefois, la randonnée non conventionnelle (hors sentiers balisés) et la nouvelle pratique du « géocaching » (chasse au trésor libre avec GPS) semblent très présentes et en plein développement. Si elles sont difficilement quantifiables, on peut en avoir un aperçu en visitant la « blogosphère » et les sites Internet dédiés à la randonnée pédestre et au « géocaching », qui mettent en ligne des parcours « libres », voire même diffusent des tracés compatibles avec un GPS de randonnée. On notera notamment une forte promotion du Gros Bessillon par plusieurs de ces sites Internet alors que le massif est en grande partie de propriété privée (sur la commune de Pontevès) et que les propriétaires disent ne pas en avoir conventionné l'usage public (source : enquête 2011). La fréquentation du site n'est pas négligeable. Elle a amené le Conseil Général (gestionnaire de la piste d'accès à la vigie DFCI) à aménager des tables d'orientation à son sommet et des associations ou groupes de randonneurs locaux à en baliser l'accès (marquage bleu). Cet état de fait génère, occasionnellement, des conflits d'usage avec certains riverains se plaignant d'une trop forte fréquentation de leur propriété.

La fréquentation se répartit de manière très hétérogène sur la ZSC avec de fortes concentrations sur les espaces naturels sensibles (ENS) qui sont de loin les zones les plus spectaculaires du site (cascades et vasques de Barjols, et de Sillans ; chapelle et site de Saint-Barthélémy).

Sur ces sites, on observe toute l'année une fréquentation dite « familière » qui est constituée de personnes locales (principalement varoises) qui connaissent déjà le site et y viennent régulièrement. A la belle saison, les effectifs y sont largement augmentés par une fréquentation touristique plus variée. Il s'agit principalement de visiteurs en transit entre la zone du Verdon et le massif des Maures ou le littoral varois et qui sont en grande partie attirés par l'esthétique des villages et des paysages.

D'une manière générale, c'est l'activité de pleine nature qui génère le plus de retombées économiques locales. Certaines activités en dépendent directement (e.g. prestataire de location d'ânes, baraque de petite restauration à Sillans-la-Cascade, bistrot de pays, etc.).

### **RANDONNEE EQUESTRE**

*Source : Offices du tourisme, Enquêtes 2011.*

Nous avons recensé quatre clubs hippiques qui proposent des randonnées équestres sur le site Natura 2000. Deux autres prestataires proposent des balades accompagnées d'ânes. La totalité de ces prestataires utilise les pistes et chemins forestiers aménagés.

Aucun parcours de randonnée équestre n'est directement dédié à cette activité sur la zone d'étude. Le tourisme équestre est donc peu pratiqué en dehors du cadre des prestataires mentionnés.

**Tableau 27 : Prestataires de randonnée équine (source : enquêtes 2011)**

Commune	Nom	Remarques
<i>Centre équestre</i>		
COTIGNAC	Sundown's farm	Montée américaine
SALERNES	Poney club de la Bresque	
SILLANS LA CASCADE	Centre équestre de la Cascade	
TOURTOUR	Cheval Rit de Tourtour	
<i>Location d'âne</i>		
SALERNES	Cascad'âne	Randonnées non accompagnées depuis Salernes (hors saison) et Sillans-la-Cascade (été). A co-organisé la 1 <sup>ère</sup> fête de l'Âne à Sillans-la-C. le 15/05/2011.
TOURTOUR	Association Kiffez l'âne	Randonnées essentiellement au Nord de Tourtour.

## RANDONNEE VTT

Sources : FFC, Olympique cycliste du Haut-Var.

Un seul club de cyclotourisme et VTT est recensé sur la zone d'étude : l'Olympique cycliste du Haut-Var, basé sur la commune de Salernes. La section VTT sport compte une quinzaine d'adhérents. Elle propose une à deux sorties encadrées par semaine. Les parcours suivent des tracés sportifs d'une quarantaine de kilomètre au départ de Salernes. Chaque année en juin, le club organise une « rando du Haut-Var » (cyclotourisme et VTT) depuis Salernes. Elle propose plusieurs parcours libres dont elle négocie les tracés avec les propriétaires privés des chemins. La plupart suivent les routes touristiques.

Indépendamment de cette pratique, on note une fréquentation des VTTistes dans les massifs concernés sans que la fréquentation puisse être considérée comme omniprésente.

## SPELEOLOGIE

Sources : FFSpéleo, Comité départemental de spéléologie, Groupement Ampusian de Recherche Spéléologie.

On notera que, pour l'instant, le site du comité départemental de spéléologie ne promeut pas les cavités qui sont concernées par la ZSC. Elles font toutefois partie de l'inventaire des cavités du Var ouvert à la consultation publique sur Internet (source : <http://www.bdcavite.net> et <http://www.fichier topo.fr>).

**Tableau 28 : Cavités exploitables par la spéléologie (source : CD Spéléologie du Var)**

Nom	Commune	Lieu-dit	Remarques
Aven de Plérimond	Aups	Capelet	Exploitée par GARS (2 à 3 fois/an)
Aven Fabrègue	Aups		
Grotte de l'Homme Taupe	Aups	Capelet	
Grotte des Carmes	Barjols	Le Castellas	
Grand Aven de Cotignac	Cotignac	Vallon de la Bussière	
Aven de l'arbre déraciné	Cotignac	Vallon de la Bussière	
Aven de la salle blanche	Cotignac	Vallon de la Bussière	Exploitée par GARS (occasionnellement)
Aven de Pâques	Cotignac		
Trou du talweg	Cotignac	Vallon de la Bussière	
Aven de la Stèle	Pontevès	Sainte-Catherine	
Faille Jean-Pierre	Tourtour	Tour Grimaldi	Exploitée par GARS (occasionnellement)
Aven de St Barthélémy	Salernes	Saint-Barthélémy	Plusieurs grottes à faible développement
Grotte du Grand Pin	Salernes	La Gouargue	
Grotte n°17	Salernes	La Plaine	
Deux Mètres	Sillans-la-C.	Les Basses Rescassoles	Faible développement (7m)
Grotte de la Bergerie	Villecroze	Les Espèces	



Figure 27 : Spéléologues dans l'Aven de Plérimond (cliché : GARS)

le Haut-Var. Dans le périmètre du site des « Sources et tufs du Haut-Var », la principale grotte exploitée de manière régulière est l'Aven de Plérimond, deux autres sont exploitées de manière plus occasionnelle (l'Aven de la Salle Blanche et la Faille Jean-Pierre).

Depuis sa création l'association est passée de 3 à 25 membres. La tendance évolutive est plutôt vers une stagnation des effectifs, voire une légère augmentation.

### SPORTS D'EAU VIVE

Source : FFCK, eauxvives.org, Visit-Var

Les cours d'eau du site ne se prêtent pas beaucoup à la pratique des sports d'eau vive, il n'existe pas à proprement parler de site attractif pour le canyoning et la hauteur d'eau est souvent insuffisante pour le passage flottant (canoë kayak) avec parfois des obstacles infranchissables. L'entreprise K-Noé, basée à Correns, propose des promenades en canoë/kayak sur Barjols. Renseignements pris, ces promenades ne concernent aucune rivière du site et se concentrent sur l'Argens en limite sud de Barjols.

La seule activité d'eau vive potentielle est la pratique de la randonnée aquatique, moins exigeante que le canyoning. Nous mentionnerons le cas d'un prestataire ayant voulu développer la pratique sur la Bresque au niveau de Sillans-la-Cascade. L'opposition du Conseil Général (propriétaire du site) et de la fédération de pêche ont permis l'abandon du projet.

### LOISIRS MOTORISES

Source : Quad Evasion, Offices du tourisme, Enquêtes 2011

La pratique des loisirs motorisés (« moto verte », trial, quad et 4x4) n'est pas organisée comme les autres activités sportives qui sont souvent encadrées par une fédération et des associations locales. Il est donc difficile d'étudier avec exhaustivité les pratiques sur un site donné.

Un seul prestataire a été recensé à proximité du site : QUAD EVASION 83. Il propose différents produits touristiques :

- Sorties de 40 km (1h à 2h) sur ou hors piste (hors site Natura 2000)
- Sorties à la journée sur les communes de Tourtour, Villecroze et Aups
- Des sorties sur deux journées autour du Verdon et du Lac de Sainte-Croix (hors périmètre)

Indépendamment de cela, la pratique des sports motorisés de nature semble en essor dans la région. Beaucoup d'élus locaux reçoivent des plaintes de promeneurs ou riverains qui perçoivent ces pratiques comme une gêne. Mais aucune donnée ne nous permet de juger de l'évolution des pratiques sur le territoire étudié. Si l'on en juge par les témoignages, le site des « sources et tufs du Haut-Var » ne semble pas connaître une fréquentation très importante des quads et motos en dehors des pistes DFCI. Ce constat tend à être corroboré par les rapports des écogardes du Parc Naturel Régional du Verdon patrouillant l'ENS de Sillans-la-Cascade.

Nous mentionnons ici deux terrains aménagés sur la commune de Salernes : l'un à destination des motos cross se situe en périphérie directe de la ZSC. Le deuxième, inclus dans la ZSC sur le site de la Lauve, était exploité pour la pratique du buggy. La commune de Salernes, suite à un accident survenu en 2011, et après constat d'une utilisation non conforme d'un terrain communal, a adopté un arrêté d'interdiction de la pratique sur ce site.

A titre anecdotique, nous mentionnons l'événementiel « Solex cup » organisé depuis onze ans sur la commune de Sillans-la-Cascade et qui se déroule sur les chemins autour du village et réunit chaque année une trentaine de concurrents sur un parcours d'1,5km pendant 1h30. Elle a lieu en mai / juin suivant les années.

## BAIGNADE

Source : Conseil général du Var, PNR du Verdon, observation personnelle.

La baignade est souvent interdite par les communes dans les principaux cours d'eau : la Bresque à Sillans-la-Cascade, le ruisseau de la Baume à Villecroze. Dans la zone des Carmes, la baignade est tolérée par la Commune au niveau de la « 2<sup>ème</sup> vasque » dans la zone aval de l'ENS. Un suivi régulier de la qualité de l'eau vis-à-vis du rejet de la STEP de Pontevès est assuré par le Conseil Général du Var. La commune de Salernes a aménagé une baignade publique dans le lit de la Bresque au lieu-dit « La Muye ».



Figure 28 : Baigneurs à la cascade de Sillans (baignade interdite)  
(source : [www.trekearth.com](http://www.trekearth.com))

On notera que les interdictions ne sont pas respectées. L'« espace naturel sensible » de

Sillans-la-cascade, malgré une surveillance quotidienne assurée par les services du PNR du Verdon et du Conseil Général, est très fortement fréquenté par les baigneurs en période estivale et ce le long d'un linéaire de cours d'eau assez étendu depuis la vasque principale (PNR Verdon, 2009 & 2010).

## AUTRES SPORTS

Source : CDCO83 ; commune de Salernes

Le site Natura 2000 accueille aussi, plus ponctuellement, d'autres activités de loisir comme de la course d'orientation (2 parcours recensés sur la commune de Tourtour), du ball-trap organisé et de l'aéromodélisme sur la commune de Salernes (au lieu dit « La Lauve »).

Seuls le ball-trap et l'aéromodélisme peuvent générer des conflits d'usage (bruit et propreté des sites). Toutefois, à la faveur du partenariat établi par la commune de Salernes, ces soucis sont en voie de diminution (e.g. nettoyage du plomb par les usagers du ball-trap, création de buttes anti-bruit, développement du tir à l'arc).

## IMPACTS

Pratiques	Effets	Effets positifs pour la Biodiversité	Effets négatifs sur la Biodiversité
Randonnée / Balade / Géocaching	Potentiels	 Veille écologique  Possibilité de sensibilisation par une pratique encadrée	 Conflits d'usage : gestion des parkings, nécessité de mise en sécurité, non respect des clôtures et propriétés agricoles
	Futurs		 Eventuelle sur-fréquentation de sites sensibles
Randonnée équestre	Potentiels		 Conflits d'usage : entretien des chemins, non respect des clôtures et propriétés agricoles
Randonnée VTT	Potentiels	 Veille écologique  Possibilité de sensibilisation par une pratique encadrée	 Conflits d'usage : entretien des chemins, non respect des clôtures et propriétés agricoles  Destruction d'habitat naturel en cas de traversée de cours d'eau
Spéléologie	Potentiels	 Veille écologique  Possibilité de sensibilisation par une pratique encadrée	 Dérangement de site à chiroptères
Sport d'eau vive	Futurs		 Surpiétinement des berges et dans le lit des cours d'eau.
Loisirs motorisés	Potentiels	 Veille écologique  Possibilité de sensibilisation par une pratique encadrée	 Conflits d'usage : entretien des chemins, bruit, non respect des clôtures et propriétés agricoles  Destruction d'habitat naturel en cas de traversée de cours d'eau
Baignade	Avérés		 Surpiétinement des berges et dans le lit des cours d'eau.
Autres sports	Potentiels	 Non connus	 Risque d'incendies provoqués par les barbecues de l'aéromodélisme